## «L'image de marque des Bibliothèques»

Présentation par Michel ALBARIC, Bibliothèque du Saulchoir.

Madame la Présidente, bien chers Collègues, mes Amis,

Vous avez choisi pour thème des travaux de notre congrès L'image de marque des bibliothèques. En me demandant de présider cette séance d'ouverture, vous avez voulu manifester que ce thème concerne tout le réseau des bibliothèques, le secteur public et le secteur privé; vous marquez aussi que cette recherche mobilise tous les bibliothécaires, toutes les associations professionnelles: ma double appartenance est connue de tous, fonctionnaire du C.N.R.S. ayant la charge d'une bibliothèque privée, membre de l'A.B.F., j'appartiens comme par nature à l'Association soeur, l'A.D.E.B.D.

Vous me faites à la fois un grand honneur et j'ose dire, sans me cacher, un grand plaisir. Merci.

Un grand plaisir car aujourd'hui se poursuit sous vos auspices un travail inauguré en 1971 par M. Jacques LE-THEVE après son article *Les bibliothécaires et les romans*, paru dans le *bulletin de l'A.B.F.* 

En 19.75 Mme Renée LEMAITRE, alors présidente de l'A.B.F., lançait une journée d'études sur le thème Comment rénover l'image de marque de notre profession? Dès janvier 1976, la Bibliographie de la France publiait nos contributions. J'avais tenté l'analyse psychologique du rapport entre le lecteur et le bibliothécaire, rapport un tantinet cauchemardesque ou au moins polémique: en ce qui concerne le lecteur, tension entre un désir (celui de savoir) et un tabou (le livre, objet sacré); en ce qui

nous concerne le tiraillement entre la conservation et la communication. Mme LEMAITRE, pour illustrer ce débat, commençait sa collecte d'exemples dans les films et les romans.

L'année suivante, Mme CHAINTREAU, déjà diplômée de l'Ecole de la Catho, présentait un mémoire de fin d'études à l'E.N.S.B.: La légende des bibliothèques: bibliothécaires et écrivains.

Un étudiant belge en bibliothéconomie, Robert SCHMIDT, approfondissait le sujet à partir des travaux déjà publiés.

En 1980, la Direction du Livre confiait à Mmes LEMAITRE et CHAINTREAU la conception de l'exposition *Humour et bibliothèques*.

Voilà donc, en bref, l'archéologie de nos débats auxquels j'ai eu la chance d'être associé.

Pour rendre efficaces ces recherches, nous avons tous beaucoup travaillé, surtout dans le domaine de la déontologie. L'A.B.F. promulgait au congrès de Reims, en 1984, un document intitulé *Mission, devoirs et droits du bibliothécaire* auquel, me semble-t-il, il n'y a quasiment pas de retouches à porter.

\*\*\*

L'Image de marque de notre profession et de nos établissements souffre, aujourd'hui encore, bien des déformations. Je n'en prendrai pour exemple que le rapport de M. Francis BECK sur la Bibliothèque nationale, publié dans Le débat au début de cette année.

Le ton de ce document est à la frange de l'injure de notre profession. Mme Laure BEAUMONT-MAÎLLET y relève que nous sommes : «improductifs, absentéistes, ignorant des nouvelles technologies (merci au passage pour Marc CHAUVEINC) ou incapables de les maîtriser (il n'est pas, là, rappelé le nombre de programmes informatiques qui se sont succédés, à la suite des valses sans hésitation des personnels des services techniques ministériels), (nous sommes) tout juste bons à élaborer de chimériques projets catalographiques universels».

Cette litanie est loin d'être exhaustive, relevons-y aussi «un professionnalisme orgueilleux, utopiste, démesuré, hégémoniaque, sophistiqué (en français, le mot veut dire, artificiel), corporatiste (le terme se veut ici désagréable), boulimique, et même fétichiste, etc.»

Une image de marque aussi travestie engendre un regard ridicule sur nos établissements.

Le choix que nous avons fait de la profession de bibliothécaire n'est pas une entrée en religion où l'on fait voeux de pauvreté. Il est difficile d'encaisser à la fois les coups et un salaire de misère : le minimum légal pour nos collègues exerçant les indispensables et nécessaires charges du magasin et de la surveillance; 16.000 francs par mois pour un conservateur en chef de première classe, en fin de carrière, ayant à diriger une équipe de deux cents collaborateurs, en ce qui concerne les bibliothécaires-adjoints, il s'agit purement et simplement de dérision.

Eh bien, depuis des lustres, nous relevons le défi et nous continuerons à le relever en voulant donner à nos établissements l'aspect réel de l'accueil chaleureux et compétent, car nous croyons tous au sacerdoce laïc de la culture.

\*\*\*

M. STIEGLER, merci au nom de notre Association, d'avoir accepté de nous livrer vos réflexions sur le sujet qui nous préoccupe. Vous avez été le promoteur de l'exposition présentée à la B.P.I. sur La Bibliothèque du futur. En 1984, l'A.D.E.B.D. publiait l'hommage à M. Jean BLETON de ma conférence Le

Bibliothécaire face à la culture de l'an 2000. Nous nous sentons donc en totale affinité.

Vous avez étudié les mécanismes de la mémoire et ses techniques. Nous nous réjouissons que votre intervention apporte à nos travaux votre compétence de philosophe.

\*\*\*

Nos collègues, Mmes Renée LEMAITRE et Anne-Marie CHAINTREAU, sont au petit nombre des pionniers de notre recherche. Il y a presque quinze ans que vous rassemblez la documentation vous permettant aujourd'hui d'esquisser la trajectoire du regard porté sur notre profession et les établissements dont nous avons la charge.

Vous avez, dans le bulletin de l'A.D.E.B.D. publié et provoqué de nombreux portraits de bibliothécaires : Emile HENRIOT, Victorine VERINE, Louise-Noëlle MALCLES, une étude de Mme MAACK sur Les femmes bibliothécaires, etc. Vous vous présentez aujourd'hui sous l'aspect souriant et compétent des «Biblisisters». Merci.